



**RENCONTRE DES STRUCTURES EN CHARGE DE LA GESTION DES
STOCKS NATIONAUX DE SECURITE ALIMENTAIRE (RESOGEST)
AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST**

OUAGADOUGOU HOTEL SORITEL
29 FEVRIER – 01^{ER} MARS 2012

COMPTE RENDU

Mars 2012

1. INTRODUCTION

A l'invitation du CILSS, s'est tenue à Ouagadougou (Burkina Faso) à l'Hôtel SORITEL, du 29 février au 01^{er} mars 2012, la Réunion des structures en charge de la gestion des stocks de Sécurité Alimentaire dans les pays de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS.

L'objectif général recherché est la constitution d'une réserve de sécurité alimentaire afin de garantir une disponibilité de céréales dans l'espace et dans le temps. Ceci permettra d'éviter les ruptures de stocks qui mènent à la flambée des prix, aux cas de disette, à des déplacements de population, et même quelque fois à des troubles sociaux.

Les objectifs spécifiques sont :

- Faire adhérer l'ensemble des acteurs à la dynamique du RESOGEST à travers la signature d'un protocole de coopération entre les offices ;
- Appuyer la mise en œuvre d'un projet test dans sept (7) pays dit projet « sept stocks » ;
- Mettre en place le cadre institutionnel du système d'information sur les stocks.

Ont participé à cette rencontre :

- Les Directeurs ou représentants des structures en charge des stocks, dans les pays de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS ;
- Les Secrétaires Exécutifs des Conseils Nationaux de Sécurité Alimentaire ou Structures similaires dans les pays de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS ;
- Les Organisations sous-régionales et Internationales (CEDEAO, UEMOA, ALG, Hub Rural, CSAO/OCDE, FAO, USAID/FFP, PAM, UE, BCEAO, ABN, Coopération Française) ;
- La société civile (ROPPA, CICB-Burkina Faso) ;
- L'ONG Catholic Relief Services (CRS) (cf. liste de présence en annexe 1).

Le Ghana et la Sierra Leone n'étaient pas représentés.

2. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été marquée par le mot de bienvenue de Monsieur Tinga Charles Sawadogo, Directeur Général de la SONAGESS du Burkina Faso. Dans son intervention il a présenté sa structure en s'appesantissant sur son mode de fonctionnement et la gestion des stocks. Il a établi un parallèle entre la SONAGESS et les autres structures similaires de la sous-région. Il a souligné l'absence de véritable collaboration entre structures de pays voisins dans leurs activités. Il a conclu en annonçant le ferme engagement de son pays et de sa structure à œuvrer au succès de l'initiative RESOGEST.

Dans son allocution, Monsieur Rui Silva, Directeur en charge de l'Agriculture et du Développement Rural de la Commission de la CEDEAO a souligné la nécessité d'une mise en cohérence des initiatives en cours dans la région. Il a insisté sur l'intégration du processus RESOGEST dans la stratégie régionale de stockage en cours d'élaboration à la CEDEAO.

Dans son discours d'ouverture, le Coordonnateur du Programme Régional d'Appui à la Sécurité Alimentaire, Lutte Contre la Désertification, Population/Développement (PRA/SA-LCD-POP DEV) du CILSS, Monsieur Mahalmoudou Hamadoun a rappelé le chemin parcouru depuis 2007 dans les réflexions autour de l'idée du RESOGEST avant d'exprimer la nécessité pour les acteurs

régionaux d'afficher leur cohésion pour renforcer les instruments de réponse aux crises alimentaires et susciter le soutien des partenaires extérieurs.

3. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Suite à la cérémonie d'ouverture, un bureau de séance a été mis en place comme suit :

Président : M. Tinga Charles Sawadogo, (Burkina Faso)

1^{er} Vice-président : M. Oyigoga Godwin (Nigeria)

2^{eme} Vice-président M. Bakary Diallo (Mali)

Rapporteurs : M. Issa Tankari (Niger) et M. Ahi Kosso Tahir Mahamat (Tchad)

Modérateur : M. Yamar Mbodj (Directeur Exécutif Hub Rural)

Les participants ont ensuite adopté l'agenda de la réunion (cf. annexe 2).

Les travaux ont eu comme supports les présentations suivantes :

- Objectifs et résultats attendus de la réunion ;
- Projet de Cadre de Coopération entre les structures en charge de la gestion des stocks ;
- Projet test Sept-Stock ;
- Le système d'information sur les stocks ;
- Les possibilités de transfert des excédents céréaliers entre zones excédentaires et zones déficitaires.

4. SYNTHÈSE DES TRAVAUX

4.1. Sur le projet de Cadre de Coopération

Pour tenir compte du caractère juridique associé au document, les discussions ont convergé sur la nécessité de réviser la rédaction du texte pour rendre son contenu plus précis. Les modalités de fonctionnement du RESOGEST devront, en particulier, être mieux précisées dans le document. De même, les participants ont insisté sur la nécessité de faire apparaître dans le document, le rôle de la coopération technique inter-offices.

Par ailleurs, la question de la présence et de la qualité des signataires du document a été posée. Il est ressorti des discussions que tous les pays prenant part à la réunion ont annoncé la venue d'un mandataire.

Les différentes suggestions et amendements enregistrés sur le document ont permis une version révisée qui a été présentée aux participants avant la transmission pour adoption et signature par les Ministres (ou mandataires), assurant la tutelle des structures publiques en charge de la gestion des stocks nationaux de sécurité alimentaire dans les pays de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS.

4.2. Par rapport au projet test "Sept-Stock"

Par rapport à ce projet test qui regroupe sept (7) pays à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Sénégal, le Nigeria, le Togo, et le Niger, les principales observations formulées sont :

- L'allocation de 5% au moins du stock national aux interventions régionales de solidarité. Les interrogations ont porté sur la base de prélèvement des 5% pour les

pays qui disposent de plusieurs types de stocks (Stock National de Sécurité Alimentaire, Stocks stratégiques ou d'interventions). La question des pays ne disposant pas encore de stock national de sécurité alimentaire a été également soulevée. En outre, des préoccupations relatives aux modalités de gestion des allocations de 5%, les moments appropriés pour procéder au tirage de ces 5% ainsi que la prise en charge des coûts relatifs à la mobilisation des vivres ont également été exprimées.

- Le rôle réel du stock régional : il s'agit selon les participants de promouvoir les échanges de vivres et de valoriser les expériences et les bonnes pratiques en exploitant, au mieux, les complémentarités entre les structures en charge des stocks.
- Le lien avec les activités du secteur privé qui ne devraient en aucune façon être perturbées par les activités découlant de l'initiative RESOGEST.
- La nécessité d'assurer la facilitation de la libre circulation des vivres dans la sous région entre les zones excédentaires et les zones déficitaires. L'expérience du Ghana avec le NAFCO a été, de ce point de vue, citée comme source d'inspiration. Les discussions ont permis de proposer le stockage volontaire pour le niveau régional de la part des pays comme une modalité de gestion des excédents.
- L'accompagnement dont pourraient bénéficier les pays dans la mise en place de réserves nationales, il a été convenu de veiller à ce que les pays qui expriment le souhait de disposer d'une réserve nationale de sécurité alimentaire soient appuyés.

4.3. Par rapport au système d'information sur les stocks

En tant qu'élément du projet test « Sept Stocks », il a été convenu que le système d'information soit adossé sur les initiatives déjà existantes ou en cours d'installations dans la sous région comme le PREGEC, le système ECOAGRIS de la CEDEAO et les systèmes nationaux d'information (SIM), les enquêtes permanentes agricoles (EPA) et les Systèmes d'Alerte Précoce (SAP). Il a été convenu de veiller à ce que le système d'information sur les stocks permette de rendre disponibles, de manière régulière, les informations sur les stocks paysans et commerçants en plus des stocks publics.

4.4. Par rapport aux possibilités de transfert des excédents

Les différentes structures en charge des stocks nationaux de sécurité alimentaire ont exposé la situation actuelle de leurs stocks. Les pays sans structure dédiée ont fait part de leurs excédents et déficits.

Il est ressorti des discussions sur ce thème que :

- Sur quatorze (14) pays, seuls quatre (le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Nigéria et le Togo), présentent des excédents à l'issue de la campagne agricole 2011 ;
- Sur quatorze (14) pays, neuf (9) détiennent des stocks de sécurité alimentaire (le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, le Tchad et le Togo) ;
- Un réseau d'interprofessions céréalières est en cours de création regroupant les pays suivants : Burkina Faso, Sénégal, Mali, Ghana, Niger, Bénin et Togo. Ce réseau, dit « réseau des céréaliers d'Afrique de l'Ouest » contribuera également aux échanges régionaux de céréales.

5. SUGGESTIONS

Outre la proposition de révision du texte du Cadre de Coopération, plusieurs suggestions ont été formulées. Ce sont :

- Faire de la solidarité régionale le socle de cette initiative ;
- Veiller à ce que le cadre de Coopération reste flexible et non contraignant ;
- Procéder ultérieurement à la détermination des modalités de libération des stocks ainsi que des mécanismes opérationnels de gestion ;
- Accompagner les pays qui veulent constituer un stock de sécurité pour renforcer leurs capacités techniques et institutionnelles ;
- Préciser le rôle que pourraient jouer les organisations non gouvernementales dans un tel processus.

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Il est ressorti des discussions que le RESOGEST existe de fait. Il a fait l'objet d'un large consensus quant à ses missions, ses objectifs fondamentaux et ses outils d'intervention. Les interrogations qui subsistent sont relatives aux modalités pratiques de son opérationnalisation et à la prise en charge des coûts engendrés par sa mise en œuvre effective. Par rapport aux modalités pratiques, il est ressorti que le CILSS dispose, de toute évidence, de l'expertise nécessaire, notamment, pour le système d'information. Toutefois, les aspects politiques sous-jacents et la capacité de mobilisation des ressources financières restent du ressort des autres organisations régionales en l'occurrence la CEDEAO et l'UEMOA.

La réunion recommande :

- A l'endroit de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS d'appuyer les pays comme la Guinée, la Guinée-Bissau, la Côte d'Ivoire, the Gambia, le Liberia, à se doter de stocks nationaux de sécurité alimentaire.
- Aux structures en charge de la gestion des stocks nationaux de sécurité alimentaire, d'envisager des transactions avec les pays qui disposent d'excédents alimentaires.

A la fin des travaux, les participants ont adressé une motion de remerciements à l'endroit du Gouvernement et au Peuple du Burkina Faso, pour les facilités accordées durant leur séjour.

Fait à Ouagadougou, le 1^{er} mars 2012